Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 14/02/2022

SOCIETE PUR ALIMENT Pur Aliment rappelle Amandes brunes Pural 250 g



- Noms des modèles ou références concernés : **250 g**
- Marque : **Pural**
- **GTIN 3184340138108 Lot B111203 Date de durabilité minimale 20/08/2022**
- Conditionnements : **Sachet de 250 g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/12/2021 au 04/02/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Une proportion importante d'amandes amères, a été détecté dans le produit. Les amandes amères ne peuvent pas être distinguées extérieurement des amandes douces, mais ont un goût clairement amer.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins bio et sites de vente en ligne**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La raison du rappel est une présence de cyanure d'hydrogène en proportion importante dans les amandes amères**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **La consommation peut entraîner des douleurs abdominales, des maux de gorge ou d'autres signes d'empoisonnement. Les symptômes apparaissent généralement peu de temps après la consommation.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 15 avril 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0388098098**
- Informations complémentaires publiques : **Les symptômes apparaissent généralement peu de temps après la consommation. Si tel est le cas, veuillez consulter un médecin immédiatement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre